

**MASTER 2 PROFESSIONNEL
PREVENTION DES FRAUDES ET DU BLANCHIMENT**

**UNIVERSITE ROBERT SCHUMANN
STRASBOURG**

Responsable scientifique :

Chantal CUTAJAR Maître de conférence
habilitée à diriger les recherches
chantal.cutajar@urs.u-strasbg.fr

Gestion Administrative

Hamid ABDELLI
Service de Formation Continue
61 avenue des Vosges 67000 Strasbourg
tél 03 88 36 67 36 fax 03 88 37 96 33
hamid.abdelli@urs.u-strasbg.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master 2 professionnel « Prévention des fraudes et du blanchiment » est destiné à former des cadres ayant vocation à occuper des emplois dans les services de contrôle interne, de compliance – contrôle de conformité, prévention des fraudes et du blanchiment, déontologie etc..

Le diplôme permet d'acquérir les outils nécessaires à la maîtrise du cadre juridique, technique, économique et comptable des montages dans lesquels s'inscrivent la fraude, la corruption, le financement du terrorisme, le blanchiment qui permettent en outre le développement du crime organisé.

Afin de pouvoir mettre en œuvre une politique de prévention, il est nécessaire de savoir utiliser les indicateurs d'alerte permettant de déceler tout risque, d'identifier les montages suspects à l'aide par exemple du contrôle interne pour rechercher les indices et les preuves de fraudes.

A l'issue de la formation, les étudiants seront en mesure de présenter un dossier de fraude en y intégrant les constats dans une démarche préventive opérationnelle.

PUBLIC CONCERNE

Le Master 2 s'adresse particulièrement aux :

- responsables de service juridique d'établissements de crédit et d'établissements financiers,
- responsables de service juridique d'entreprises d'assurances,
- commissaires aux comptes, fonctionnaires des impôts,

- experts dans la prévention des fraudes et du blanchiment,
- avocats, consultants, experts financiers,
- déontologues,
- et à tous ceux qui sont attachés aux métiers de la banque, de la finance et de l'assurance.

MODALITES

conditions d'admission :

Etre titulaire d'un master (ou maîtrise) de droit privé, de droit des affaires, d'Administration Economique et Sociale, de droit bancaire, de Sciences Techniques Comptables et financières, ainsi que de tout autre diplôme jugé équivalent par le conseil scientifique du diplôme.

Les personnes ne disposant pas du diplôme requis, mais ayant une expérience professionnelle et personnelle dans le domaine de compétences visé par le diplôme, peuvent faire une demande de validation des expériences personnelles et professionnelles (VAP 85). Le dossier est à déposer avant le 2 mai 2007. Le dossier est disponible sur le site de l'Université Robert Schumann.

ORGANISATION DES ETUDES

Le diplôme comprend 10 modules. L'obtention du diplôme est conditionnée par la réussite à ces examens. L'enseignement, qui comporte à la fois des aspects théoriques et pratiques, est assuré par des universitaires et des praticiens.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 10 semaines complètes (25 à 30 heures en moyenne par semaine)
- Nombre total d'heures : 280 heures.

- Dates : cours de septembre à fin avril.
- Stage et rapport de stage (minimum 2 mois) entre mai et septembre.
- Pour les personnes exerçant une activité professionnelle, le rapport de stage peut être effectué sur le lieu de travail.

- Examen : au début de chaque session de cours portant sur la dernière semaine de présente.